



**SilForce\* SS8010**

**2.2 Éléments d'Étiquetage**

**Contient:**

TOLUÈNE



**Mentions  
d'Avertissement:**

Danger

**Déclaration(s) de  
risque:**

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H361d: Susceptible de nuire au fœtus.  
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de Prudence**

**Prévention:**

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention:**

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P370+P378: En cas d'incendie: utiliser de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

**Toxicité inconnue - Santé**

Toxicité aiguë, orale	0 %
Toxicité aiguë, dérmale	0 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	0 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard	0 %

**Toxicité inconnue - Environnement**

Risques aigus pour l'environnement aquatique	0 %
--	-----

**SilForce\* SS8010**

Risques chroniques pour l'environnement aquatique 0 %

**Informations supplémentaires:** Aucune information disponible.

**2.3 Autres dangers** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Informations générales:** Aucune information disponible.

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
TOLUÈNE	50 - <100%	108-88-3	203-625-9	01-2119471310-51-XXXX	Aucune information disponible.	#
Dodecamethyl cyclohexasiloxane	1 - <5%	540-97-6	208-762-8	01-2119517435-42-0001	Aucune information disponible.	vPvB

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# # Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

**Classification**

Désignation chimique	Classification	Notes
TOLUÈNE	Flam. Liq.: 2: H225; Repr.: 2: H361d; Asp. Tox.: 1: H304; STOT RE: 2: H373; Skin Corr.: 2: H315; STOT SE: 3: H336; Aquatic Chronic: 3: H412; Aucune information disponible.	Aucune information disponible.
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.	

CLP: Règlement n° 1272/2008

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Inhalation:** Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène à 100 % par du personnel qualifié peut être bénéfique. Consulter un médecin.

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans tarder, de préférence d'un ophtalmologue.

**Contact avec la Peau:** Laver vite et rincer la peau contaminée avec de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau. Consulter un médecin.

**SilForce\* SS8010**

**Ingestion:** NE PAS faire vomir. Si la victime est consciente, boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin. Ne rien donner à boire à la victime si elle est inconsciente.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Aucune information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Dangers:** Aucune information disponible.

**Traitement:** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**Dangers d'Incendie Généraux:** Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes. Garder au frais les récipients exposés à l'incendie à l'aide d'un jet d'eau.

**5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés:** Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone Agent chimique sec.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Éviter tout jet d'eau direct, qui disperserait et étendrait le feu.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:** Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser le long du sol jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Mettre le récipient et l'équipement de transfert à la terre afin d'éviter la formation d'étincelles d'électricité statique.

**5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Le produit peut se charger électrostatiquement pendant le déversement ou le remplissage. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:** Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Eteindre et ne mettre en route aucune source d'ignition tant qu'il n'a pas été déterminé que l'endroit est exempt de tout risque d'incendie ou d'explosion. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le contact avec le liquide et les vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle.

**6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:** Éviter tout rejet à l'égout, dans les cours d'eau ou dans le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Absorber les déversements avec une matière absorbante adéquate. Pelleter et placer dans un récipient de recyclage ou d'élimination.

**SilForce\* SS8010**

**6.4 Référence à d'autres sections:** Empêcher tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

**Conditions de stockage:** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Maintenir le récipient fermé. Conserver dans le récipient d'origine.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

**Stockage Stabilité:** Ce produit est stable dans des conditions normales.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de Contrôle Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle**

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
TOLUÈNE	TWA	50 ppm 192 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	STEL	100 ppm 384 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	STEL	100 ppm 384 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	TWA	50 ppm 192 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	VME	20 ppm 76,8 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
	VLE	100 ppm 384 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
	VLE	100 ppm 384 mg/m3	France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle telles que prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail, modifié (03 2016)
	VME	20 ppm 76,8 mg/m3	France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle telles que prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail, modifié (03 2016)

**Valeurs Limites Biologiques**  
Aucun(e).

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**SilForce\* SS8010**

**Contrôles Techniques Appropriés:** Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité. Une ventilation générale (mécanique) des locaux devrait être satisfaisante si le produit est manipulé aux températures basses ou dans un équipement couvert.  
Prévoir une ventilation appropriée si des émanations ou des vapeurs sont dégagées.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Informations générales:** Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

**Protection des yeux/du visage:** Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

**Protection de la peau**  
**Protection des Mains:** Informations: Des gants de protection en: Néoprène Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC).

**Autres:** Chaussures de sécurité Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire:** Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) Lors des travaux dans des espaces confinés ou peu ventilés, porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air.

**Mesures d'hygiène:** Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** Aucun rejet dans les eaux usées résultant du processus lui-même ; les rejets d'eaux usées sont limités aux rejets issus de l'étape de nettoyage final du matériel à l'eau

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Aspect**

**État:** liquide

**Forme:** liquide

**Couleur:** Incolore

**Odeur:** Aromatique

**Seuil olfactif:** Aucune information disponible.

**pH:** Aucune information disponible.

**Point de congélation:** -95 °C

**Point d'ébullition:** 111 °C (1,013 hPa)

**Point d'éclair:** env. 4,4 °C (Vase clos)

**Taux d'évaporation:** Aucune information disponible.

**Inflammabilité (solide, gaz):** Aucune information disponible.

**Limite supérieure d'inflammabilité (%):** env. 6,7 %(V)

**Limite inférieure d'inflammabilité (%):** env. 1,4 %(V)

**Pression de vapeur:** 22 hPa

**Tension de vapeur (air = 1):** Aucune information disponible.

**Densité:** env. 0,911 g/cm<sup>3</sup>

**Densité relative:** Aucune information disponible.

**Solubilités**

**Solubilité dans l'eau:** Aucune information disponible.

**Solubilité (autre):** Soluble dans la toluène

**SilForce\* SS8010**

<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau)</b>	Aucune information disponible.
<b>Log Pow:</b>	
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	536 °C
<b>Température de décomposition:</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
<b>SADT:</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité, cinématique:</b>	> 21 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
<b>Propriétés explosives:</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucune information disponible.

**9.2 AUTRES INFORMATIONS**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité:</b>	Aucune information disponible.
<b>10.2 Stabilité Chimique:</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>10.4 Conditions à Éviter:</b>	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
<b>10.5 Matières Incompatibles:</b>	Combustibles.
<b>10.6 Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Des mesures à des températures supérieures à 150 °C en présence d'air (oxygène) ont montré que de petites quantités de formaldéhyde sont formées due à une dégradation oxydative.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**Informations générales:** Des informations toxicologiques ne sont pas disponibles pour ce produit.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation:</b>	Aucune information disponible.
<b>Ingestion:</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact oculaire:</b>	Aucune information disponible.

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Ingestion**

**Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE LD 50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Dodecaméthylcyclohexane LD 50 (Rat): 2.000 mg/kg

**Contact avec la peau**

**SilForce\* SS8010**

<b>Produit:</b>	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> TOLUÈNE	LD 50 (Lapin): 12.124 mg/kg
Dodecamethylcyclohexasiloxane	LD 50 (Rat): 2.000 mg/kg
<b>Inhalation</b>	
<b>Produit:</b>	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> TOLUÈNE	CL50 (Rat, 4,00 h): 30,6 mg/l
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
<b>Toxicité à dose répétée</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> TOLUÈNE	Aucune information disponible.
Dodecamethylcyclohexasiloxane	NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle), Ingestion): 1.000 mg/kg
<b>Corrosion ou Irritation de la Peau:</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> TOLUÈNE	Aucune information disponible.
Dodecamethylcyclohexasiloxane	OCDE Ligne directrice 404 (Irritation aiguë, administration cutanée/Brûlures) (Lapin, 72 h): Pas d'irritation de la peau
<b>Blessure ou Irritation Grave des Yeux:</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> TOLUÈNE	Aucune information disponible.
Dodecamethylcyclohexasiloxane	OCDE Ligne directrice 405 (Irritation aiguë des yeux /Brûlures) (Lapin, 72 h): Pas d'irritation des yeux Non irritant
<b>Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> TOLUÈNE	Aucune information disponible.
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Essai de Maximalisation, OCDE Ligne directrice 406 (Sensibilisation de la peau) (Cobaye): négatif (négative)
<b>Mutagenicité des Cellules Germinales</b>	
<b>In vitro</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> TOLUÈNE	Aucune information disponible.
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Test d'Ames (Directive OCDE 471 (Toxicologie génétique: Essai de mutation réverse sur salmonella typhimurium)): négatif (négative)



**SilForce\* SS8010**

**In vivo**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
Dodecamethylcyclohexas  
iloxane Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau) (Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau)) Intrapéritonéale (Souris, mâle et femelle): négatif (négative)

**Cancérogénicité**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
Dodecamethylcyclohexas Aucune information disponible.  
iloxane

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
Dodecamethylcyclohexas Aucune information disponible.  
iloxane

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
Dodecamethylcyclohexas Aucune information disponible.  
iloxane

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
Dodecamethylcyclohexas Aucune information disponible.  
iloxane

**Organes cibles:**

effets narcotiques

**Risque d'Aspiration**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
Dodecamethylcyclohexas Aucune information disponible.  
iloxane

**Autres effets:** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aiguë**

**SilForce\* SS8010**

**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE CL0 (Leuciscus idus, 48 h): 52 mg/l (Aucune information disponible.)  
 CL50 (Leuciscus idus, 48 h): 70 mg/l (Aucune information disponible.)  
 CL50 (Pimephales promelas, 96 h): 34 mg/l (Aucune information disponible.)  
 Dodecamethylcyclohexas iloxane Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE CL0 (Daphnia magna): 93 mg/l (Aucune information disponible.)  
 (Daphnia magna): 270 mg/l (Aucune information disponible.)  
 Dodecamethylcyclohexas iloxane Aucune information disponible.

**Toxicité chronique**

**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
 Dodecamethylcyclohexas iloxane NOEC (Pimephales promelas, 49 d): 0,0044 mg/l

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
 Dodecamethylcyclohexas iloxane NOEC (Daphnia magna, 21 d): 0,0046 mg/l  
 CE50 (Invertébré de sédiment, 28 d): > 420 mg/l  
 CME0 (Invertébré de sédiment, 28 d): >= 420 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
 Dodecamethylcyclohexas iloxane CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): > 0,002 mg/l (OCDE Ligne directrice 201)  
 NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): >= 0,002 mg/l (OCDE Ligne directrice 201)

**12.2 Persistance et Dégradabilité**

**Biodégradation**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE Aucune information disponible.  
 Dodecamethylcyclohexas iloxane Aucune information disponible.

**Rapport DBO/DCO**

**Produit** Aucune information disponible.

**SilForce\* SS8010**

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE                      Aucune information disponible.  
 Dodecamethylcyclohexas  
 iloxane                      Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de Bioaccumulation**

**Produit:**                      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

TOLUÈNE                      Aucune information disponible.  
 Dodecamethylcyclohexas  
 iloxane                      Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le Sol:**

Aucune information disponible.

**Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement**

TOLUÈNE                      Aucune information disponible.  
 Dodecamethylcyclohexasilo  
 xane                      Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations  
 PBT et VPVB:**

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

TOLUÈNE

Aucune  
 information  
 disponible.

Dodecamethylcyclohexasiloxane

vPvB : substance  
 très persistante et  
 très  
 bioaccumulable.

Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) remplit les critères actuels de l'Annexe XIII du Règlement REACH de l'UE quant aux PBT et vPvB, et a été ajouté à la liste des substances extrêmement préoccupantes candidates à une autorisation., *Toutefois pour la science telle que nous la comprenons, le D6 ne se comporte pas de la même façon que des substances PBT/vPvB connues. L'interprétation des données disponibles par l'industrie des silicones est la suivante : le poids des preuves scientifiques provenant d'études de terrain montre que le D6 n'a pas d'effet bio-amplificateur dans les réseaux alimentaires aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégrade sous l'effet de réactions survenant de manière naturelle dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui n'est pas dégradé par ces réactions ne devrait pas venir se déposer de l'air dans l'eau, sur la terre ferme ou sur des organismes vivants.*

**12.6 Autres Effets Néfastes:**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Informations générales:**

Consulter la Section 8 pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle approprié. Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans les sols. Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

**Méthodes d'élimination:**

Peut être incinéré conformément aux réglementations locales.

**SilForce\* SS8010**

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**ADR**

14.1 Numéro ONU:	UN 1294
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	SOLUTION DE TOLUÈNE
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
N° de danger (ADR):	33
Code de restriction en tunnel:	(D/E)
14.4 Groupe d'Emballage:	II
14.5 Dangers pour L'environnement: Polluant marin	Non réglementé. Non

**ADN**

14.1 Numéro ONU:	UN 1294
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	SOLUTION DE TOLUÈNE
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
14.4 Groupe d'Emballage:	II
14.5 Dangers pour L'environnement: Polluant marin	Non réglementé. Non

**RID**

14.1 Numéro ONU:	UN 1294
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	SOLUTION DE TOLUÈNE
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
14.4 Groupe d'Emballage:	II
14.5 Dangers pour L'environnement: Polluant marin	Non réglementé. Non

**IMDG**

14.1 Numéro ONU:	UN 1294
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	TOLUENE SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
N° d'urgence:	F-E, S-D
14.4 Groupe d'Emballage:	II
14.5 Dangers pour L'environnement: Polluant marin:	Non réglementé. Non

**IATA**

14.1 Numéro ONU:	UN 1294
------------------	---------

**SilForce\* SS8010**

- 14.2 Nom de transport complet: Toluene Solution  
 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport:  
 Classe: 3  
 Étiquettes: 3  
 14.4 Groupe d'Emballage: II  
 14.5 Dangers pour L'environnement: Non réglementé.  
 Polluant marin: Non

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

**Règlements UE**

**Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I, Substances réglementées:** aucune

**Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, Nouvelles substances:** aucune

**Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications:** aucune

**Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux:** aucune

**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements:** aucune

**UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
Dodecamethylcyclohexasiloxane	540-97-6	0 - <=1%

**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
TOLUÈNE	108-88-3	80 - 90%

**Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.:** aucune

**Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
TOLUÈNE	108-88-3	80 - 90%

**Directive 2012/18/EU (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs**

**SilForce\* SS8010**

impliquant des substances dangereuses: aucune

**RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
TOLUÈNE	108-88-3	80 - 90%

**Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
TOLUÈNE	108-88-3	80 - 90%
complexe platine-siloxane	68585-32-0	0,1 - 1,0%

**Règlementations nationales**

**INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles**

classé: A  
 4 bis  
 84

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

**Statut aux inventaires**

REACH:	Si acheté auprès de Momentive Performance Materials GmbH à Leverkusen, en Allemagne, toutes les substances de ce produit ont été enregistrées par Momentive Performance Materials GmbH ou en amont de notre chaîne d'approvisionnement ou sont exemptées d'enregistrement en vertu du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Pour les polymères, cela inclut les monomères constitutifs et autres réactifs.	Remarques: Aucun(e).
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Canada DSL Inventory:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
EU INV:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Japan Inventory of Existing & New Chemical Substances (ENCS):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
IECSC:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Korea Existing Chemicals Inventory (KECI):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Canada NDSL Inventory:	Non conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).

**SilForce\* SS8010**

Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Liste TSCA:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
NZIOC:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
TCSI:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Informations de révision:** Sans objet.

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Texte des mentions H dans les sections 2 et 3**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de formation:** Aucune information disponible.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

Flam. Liq. 2, H225  
Skin Corr. 2, H315  
Repr. 2, H361d  
STOT SE 3, H336  
STOT RE 2, H373

**Date de Publication:** 25.08.2020

---

**SilForce\* SS8010**

**Avis de non-responsabilité:**

**Avis au lecteur**

Sinon, le à moins que spécifié dans la section 1.2, les produits Momentive sont uniquement destinés pour des applications industrielles. Ils ne sont pas destinés à certaines applications médicales, ni pour une implantation de longue durée (> 30 jours) dans le corps humain, injectés ou directement ingérés, ni pour la fabrication de contraceptifs à usage multiple.

**Information supplémentaire**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

®, \*, et TM indique la marque sous licence ou appartenant à Momentive.